

N/REF : 17/04/2026 14H05 C:000003 I:02659
V/REF : AC/C44912
V/Email reçu le Vendredi 17/04/2026 a 14H05

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. RTD
IMMEUBLE : LA ROTONDE -RTD
8/10, RUE DE REDON
.
35000 RENNES

Rennes, le 06 Mai 2026

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : 10 RUE DE REDON -
LOGEMENT N° 018386, PORTE N°8386, 3° ÉTAGE, TYPE 3 (LOGEMENT SUR PASS)

MOTIF : LOGEMENT 8389 TÉL 06 59 84 61 14 - MR BAGHACH MME JADROUK
: FUITE SE MANIFESTANT AU PLAFOND DE LA CUISINE - RECHERCHE DE FUITE - LGT
DU DESSUS

Donneur d'ordre : Mme S FARUEL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 20/04
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
CONTROLE INSTALLATION
CONSTAT : ROBINET MACHINE A LAVER FUYARD
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

INTERVENTION DU 04/05
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
REMPLACEMENT DES DEUX ROBINETS DE MACHINE A LAVER CAR FUYARDS
PAS DE FUITE SUR LE RÉSEAU D'EAU FROIDE
LA FUITE PROVENAIT BIEN DU ROBINET DE MACHINE A LAVER SOUS L'ÉVIER
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 04/05/26 a 16H29 Mme S FARUEL

30/04 MSG RÉP

AT LGESTION Email envoyé le 27/04/26 a 14H46 Mme S FARUEL

LE LGESTION Email envoyé le 21/04/26 a 15H19 sfaruel@aiguillon.com

BONJOUR, SUITE INTERVENTION DU 20/04, PRÉVOIR REMPLACEMENT DU ROBINET DE MACHINE A LAVER POUR DÉBUTER LA RECHERCHE DE FUITE. DANS L'ATTENTE DE VOS INSTRUCTIONS
LE LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 21/04/26 A 15:18 MME FARUEL S

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.
Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	PBL007-Ff RFE simple EF-EC/Chauf.=<2h PP	3	102,92	102,92
2,00	PBL036-Répar.Robinet MaL	3	47,34	94,68
TOTAL H.T.				197,60
T.V.A. a 10,00%				19,76
TOTAL T.T.C.En EURO				217,36

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.